

Paris, le 08/10/2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à la réunion du Comité syndical de l'Agence métropolitaine des mobilités partagées qui se tiendra :

Le 14 octobre 2026 à 9h30

En présentiel uniquement

Hôtel de Ville de Paris – **5 rue de Lobau** – 75004 Paris

Salle : **Conseil de Paris – 2^{ème} étage**

L'accès à l'Hôtel de Ville de Paris étant contrôlé, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et de la présente convocation.

Comité syndical socle commun

1. Approbation du procès-verbal (**socle commun**) de la séance du 7 juillet 2026
2. Délibérations :
 - Election des vice-présidentes et vice-présidents
 - Composition du bureau
 - Election des membres de la CAO
 - Désignation des membres à la CCSPL
 - Désignation de la représentation de l'Agemob au GIP Maximilien
 - Désignation de la représentation de l'Agemob au groupe Agence France Locale
 - Adoption du règlement intérieur du Comité syndical et du Bureau ;
 - Adoption du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres ;
 - Adoption du règlement intérieur de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
 - Retrait des communes membres de l'EPT Plaine Commune et adhésion de l'EPT Plaine Commune
 - Modification du tableau des emplois et des effectifs ;
 - Rendu-compte des décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation de compétence
3. Points divers

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. [OBJ]



Le Président,

Dan Lert

